



AUDACIA

ISF 2014

INVESTISSEMENT DIVERSIFIÉ

RÉDUIRE SON ISF EN INVESTISSANT DANS LES PME



STABILITÉ DU PORTEFEUILLE

INVESTISSEMENT DE 5 ANS MINIMUM

AVANTAGE FISCAL OPTIMISÉ

- L'attention du public est attirée sur les risques liés à cette opération qui figurent à la section "facteurs de risques" dudit prospectus.
- Souscriptions closes le 26 décembre 2008.

RÉDUIRE SON ISF

en souscrivant au capital de la holding
Audacia ISF 2014 pour une durée
minimum de 5 ans.

Audacia ISF 2014

propose un support d'investissement efficace
pour réduire le paiement de son ISF de 71,43%

Le principe est le suivant : l'investisseur souscrit au capital d'**Audacia ISF 2014** qui réinvestit les sommes collectées **avant le 31 décembre 2008** dans les PME qu'elle a sélectionnées.

71,43% du montant investi dans **Audacia ISF 2014** vient en réduction de l'ISF dû au 15 juin 2009, dans la limite de 50 000 €.

Exemple : Votre patrimoine taxable au 1^{er} janvier 2009 est de **5 000 000 €**.

- Vous êtes un ménage sans enfant à charge.
- Le montant de votre ISF dû le 15 juin 2009 sera de **40 346 €**.
- Vous effectuez un investissement dans Audacia ISF 2014 avant le 26 décembre 2008 d'un montant de **56 000 €**.
- La réduction de votre ISF sera de 40 000 € (56 000 € x 71,43%). Le montant d'impôt qu'il vous restera à payer sera de **346 €**.

Attention : Il appartient à l'investisseur de vérifier auprès de son conseil l'intérêt du placement Audacia ISF 2014 en fonction de son profil ISF. L'investissement proposé ne comporte pas d'intérêt pour les investisseurs bénéficiant du bouclier fiscal ou du plafonnement d'ISF.

AUDACIA ISF 2014 retourne, s'il existe, le produit du rachat des titres du portefeuille à l'investisseur dès février 2014.

L'investisseur doit conserver ses titres 5 ans + l'année en cours pour ne pas voir son avantage fiscal remis en cause.

En investissant avant le 31 décembre 2008, **Audacia ISF 2014** peut donc retourner à l'investisseur le produit du rachat des titres du portefeuille dès février 2014.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2014 les PME financées ont le droit, mais non l'obligation, de racheter à leur prix d'entrée les titres détenus par **Audacia ISF 2014**.

Audacia ISF 2014 restitue alors aux investisseurs par voie de réduction de capital le produit du rachat des actions.

Audacia ISF 2014 pourra éprouver des difficultés à céder ses participations dans les délais et les niveaux de prix souhaités, dans la mesure où les PME pourraient ne pas exercer l'option de rachat. Les investisseurs encourent donc un risque réel de perte de capital.

Comment inciter les PME à exercer leur option de rachat ?

- **Audacia ISF 2014** investit sous forme d'actions de préférence donnant droit à un dividende de 4 % les 5 premières années pour atteindre ensuite euribor + 1000 points de base.
- L'augmentation significative du dividende à partir de la 6^e année incite fortement la PME à exercer son option de rachat dans le délai imparti.

PME

Rachat des titres

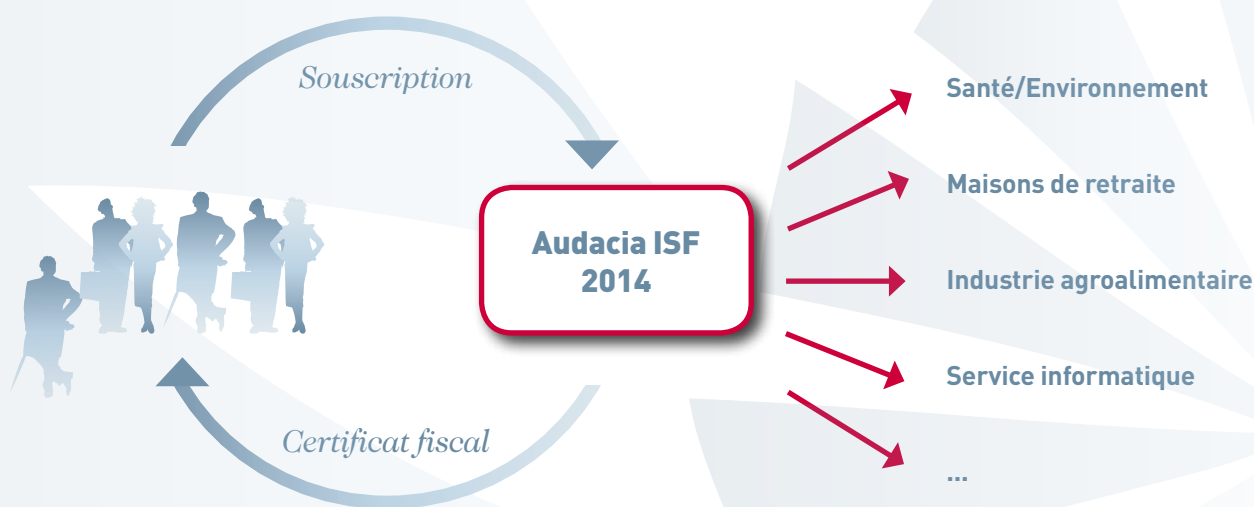
**Audacia ISF
2014**



*Réduction de capital et
paiement aux investisseurs
du produit éventuel des
rachats de titres*

Audacia ISF 2014 constitue un portefeuille d'investissement diversifié

Le véhicule d'investissement souscrit au capital d'entreprises dont le savoir-faire et l'ancienneté leur permettent de se positionner sur des marchés structurellement en croissance.



Les assujettis ISF souscrivent au capital d'Audacia ISF 2014 pour une durée de 5 ans minimum et reçoivent un certificat fiscal en retour.

Audacia ISF 2014 souscrit avant le 31 décembre 2008 au capital de PME éligibles au dispositif de la loi TEPA. Le portefeuille est diversifié, le risque mutualisé.

Audacia ISF 2014 :



AVANTAGE FISCAL OPTIMISÉ



VERSEMENT DU PRODUIT ÉVENTUEL DE RACHAT DES TITRES DÈS FÉVRIER 2014



INVESTISSEMENT DIVERSIFIÉ DANS UN PORTEFEUILLE STABLE

AUDACIA, partenaire de référence

Audacia ISF 2014 est conseillée par **AUDACIA** dans la mise en place de l'opération et dans ses choix d'investissements.

AUDACIA, partenaire financier des PME, a été créée par Charles Beigbeder pour apporter des solutions de financement innovantes aux entreprises profitables et en croissance.

AUDACIA les accompagne dans leur développement et s'attache à renforcer la structure du bilan à un coût attractif tout en préservant l'autonomie de l'actionnariat en place.

AUDACIA adhère à la Compagnie des Conseillers en Investissements Financiers (CCIF) sous le numéro d'enregistrement C04100.

AUDACIA a conseillé et financé plus de 50 PME à ce jour.

Calendrier de l'opération et modalité de souscription

NOVEMBRE 2008 – DÉCEMBRE 2008

- L'investisseur souscrit au capital de **Audacia ISF 2014**.

JANVIER 2009

- **Audacia ISF 2014** adresse un certificat fiscal à l'investisseur.

Avant le 15 JUIN 2009

- Déclaration d'ISF par l'investisseur à laquelle sera joint le certificat fiscal adressé par **Audacia ISF 2014**.

JANVIER 2014

- Exercice par les PME de leur option de rachat des actions détenues par **Audacia ISF 2014**.

A partir de FÉVIER 2014

- Restitution éventuelle des fonds disponibles aux investisseurs, par réduction de capital d'**Audacia ISF 2014**.



**Pour tout conseil ou renseignement complémentaire,
nous contacter au + 33 1 56 43 48 00**

Audacia ISF 2014

Société de conseil	Audacia SAS
Statut	Société anonyme faisant Appel Public à l'Épargne
Services titres	Société Générale Securities Services
Fiscalité	Réduction de l'impôt sur la fortune égale à 71,43 % du montant de la souscription
Prix de souscription	105 €/action
Montant par action réinvesti dans les PME	100 €/action
Investissement minimum	Néant
Durée minimale de détention des titres	5 ans et deux mois
Droit d'entrée	0%
Liquidité des actions	Incessible avant le 01/01/2014
Frais payés à Audacia par la Holding	Honoraires de conseil : 1,5 % de l'actif net de la Holding

Audacia ISF 2014 est conseillé par :



AUDACIA
ISF 2014

6, rue de Téhéran - 75008 Paris

Tél. : + 33 1 56 43 48 00

Email : contact@audacia.fr

Site : www.audacia.fr

La holding **Audacia ISF 2014** est une société qui fait appel public à l'épargne. Un prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers est mis à la disposition du public, et peut être téléchargé sur le site internet de la société à l'adresse <http://www.audacia.fr>, ou par simple demande adressée à Audacia ISF 2014 - 6, rue de Téhéran - 75008 Paris.

Audacia ISF 2014 société anonyme au capital de 240 800 €, RCS Paris n° 508 365 897.